



C'est le printemps...

Entretenons nos parcelles forestières

En ce début de saison, il faut être prévoyant et nettoyer ses parcelles forestières en élaguant ou en abattant les arbres dangereux qui, au moindre coup de vent, pourraient tomber sur la voirie ou sur les réseaux électriques. Les gros travaux sont assujettis à autorisation.

Le printemps se réveille mais ne réveillons pas nos voisins

Tondeuse à gazon, nettoyeur haute pression et autres outils de jardinage et de bricolage vont reprendre du service. Alors, pour le respect des règles de bon voisinage et de la tranquillité publique, nous vous rappelons l'arrêté n° 2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit qui précise les créneaux horaires pendant lesquels nous sommes autorisés à faire du bruit :

- du lundi au vendredi : entre 8h30 et 12h00, et entre 14h00 et 19h30
- le samedi : entre 9h00 et 12h00, et entre 15h00 et 19h00
- les dimanches et jours fériés : entre 10h00 et 12h00

Les feux dans les jardins ne sont pas autorisés

Nous vous remercions de déposer vos déchets végétaux dans les deux containers à végétaux mis à votre disposition sur l'esplanade de l'arrêt de bus de la Glacière, ou dans les déchèteries de Saint-Arnoult-en-Yvelines ou de Bonnelles. Pour rappel, selon l'arrêté préfectoral N° 80-572 du 2 juillet 1980, il est interdit pour les particuliers de brûler tout déchet à l'air libre, vert ou ménager, quelle que soit leur nature,. Cette interdiction est applicable toute l'année et sur l'ensemble du territoire des Yvelines.

Parc Naturel Régional

Retrouvez sur le site du PNR <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin/jardins-au-naturel> :

- le calendrier des formations « je jardine avec la nature et c'est facile ! » ;
- le guide éco-jardin et de nombreux conseils comme par exemple la fabrication des oyas *.

* Tout comme la technique du paillage nous aide à garder la terre humide en période de sécheresse, ces pots en terre cuite remplis d'eau placés à intervalle régulier sur tout le potager ou au pied des plantes ou des arbres ont prouvé leur utilité pour limiter l'arrosage.



Nos jeunes ont de l'avenir



Pour nos jeunes, un site à retenir : "Le Portail de la fonction publique" :

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/autres-recrutements/recrutement-des-personnels-militaires>

Différents métiers s'offrent à nos jeunes, diplômés ou non, homme ou femme : administratif, technique, soins, sécurité, etc.

Ce sont aussi les armées de Terre, de l'Air et la Marine qui recrutent et proposent des formations dans différents métiers. Saisissez les opportunités qui peuvent s'offrir à vous.

Commerce

Notre pizzaiolo

Ludo Pizza s'adapte encore une fois aux nouvelles réglementations gouvernementales liées à la Covid-19, et revient nous proposer ses pizzas traditionnelles le lundi soir de 16h30 à 18h45. A noter qu'il sera présent ce lundi de Pâques, 5 avril. Pour information et pour passer commande : 06 33 47 25 36.

La Fournée en vacances

Notre boulangerie prendra quelques jours de vacances du lundi 19 avril au lundi 26 avril inclus

Le marché de Rochefort

Ce samedi 3 avril, nous retrouverons le marchand de fruits et légumes, le crémier-fromager, le marchand de fruits secs, le traiteur portugais, le marchand de saucissons, le poissonnier, et un boucher-charcutier.

